

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le VINGT-TROIS du mois de JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, CHARMENTRAY GAUTIER, HOUSTLER, JEZEQUEL, JULIENNE, LANGLAIS, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MULLER, PIROT RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : BOYER à LE MASSON, HALNA à VELLA, HUCHER à LE PROVOST, LE BIHAN à MAINAGE, LE PENVEN à LE HENAFF-LE JEUNE, MONFORT à RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN à LANGLAIS

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-54

### GRILLE TARIFAIRE 2023 – COMPLEMENTS

Madame le Maire propose de procéder à deux ajouts dans la grille tarifaire 2023 pour y intégrer les tarifs relatifs aux animations « TREB ACTIV » et à la vente d'objets.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** de fixer les tarifs du centre d'animations « TREB ACTIV » suivant le détail ci-après :
- **Animations communales** : 4 euros le ticket et 35 euros le « Pass 10 »
- **Animations avec intervenant extérieur** : Selon la convention signée avec le prestataire
- **DÉCIDE** de fixer le tarif du crayon 4 couleurs à 3,50 €
- **DÉCIDE** de fixer le tarif d'affiches à 8 € le format 50x70 et 5 € le format 30x40

Pour copie conforme,  
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,  
Michelle LE HENAFF

